Le calendrier des fêtes mariales

*Chaque mois, l'Église fête Marie sous un vocable différent.*

8 décembre : Immaculée Conception

C'est au XIIe siècle que s'élaborent les premiers traités théologiques sur l'Immaculée Conception de Marie (Marie, préservée de la tache originelle dès le moment de sa conception par Anne et Joachim, ses parents). Et c'est à cette époque aussi que le culte populaire de Notre-Dame dans le Mystère de sa conception immaculée prend de l'importance. Après la proclamation du dogme, en 1854, cette fête liturgique sera élevée au rang de solennité.

1er janvier : Sainte Marie, Mère de Dieu

Dans la liturgie d'Orient, en référence à la proclamation du concile d’Éphèse, la maternité divine de Marie était fêtée le lendemain de Noël. Pie XI, en 1932, à l'occasion du 1500e anniversaire du concile d’Éphèse, décide d'étendre cette solennité à l'Église universelle.

2 février : Présentation de Jésus au Temple

Encore appelée fête de la Purification de Marie, celle-ci était célébrée par l'Église de Jérusalem dès avant le IVe siècle. Elle s'est ensuite progressivement dénommée fête des lumières (d'où le nom de Chandeleur, de la même racine que chandelle, cierge) en s'étendant à tout l'Empire d'Orient. Elle a été introduite dans la liturgie au VIIe siècle pour rappeler la montée de la sainte famille au Temple de Jérusalem.

11 février : Notre-Dame de Lourdes

Fête qui célèbre la première apparition de la Vierge à Bernadette Soubirous. Jean-Paul II a fait également de cette fête la Journée mondiale des malades, en raison du très grand nombre de personnes malades qui, chaque année, se rendent en pèlerinage à Lourdes.

25 mars : Annonciation

Célébrée dès le Ve siècle, l'Annonciation a été ensuite élevée au rang de solennité. Comme son nom l'indique, on y fête l'annonce de la venue du Messie à la suite du message de l'Ange à Marie et de son «Oui».

13 mai : Notre-Dame de Fatima

Mémoire introduite récemment dans le calendrier liturgique par le pape Jean-Paul II. On rappelle, ce jour-là dans la liturgie, la première apparition de la Vierge aux trois petits enfants de Fatima.

31 mai : Visitation de la Vierge Marie

Ce n'est qu'à la fin du XIVe siècle que le pape Urbain VI déclare que la fête de la Visitation de Marie à Élisabeth fera l'objet d'une célébration particulière dans le calendrier liturgique. Jusqu'alors, cette fête se tenait à des dates variées durant la période de l'Avent.

Samedi après le Sacré-Coeur : Coeur Immaculé de Marie

Fêté chaque année le lendemain de la solennité du Sacré-Coeur. Ce lien entre le coeur de Jésus et celui de Marie a été explicité par plusieurs théologiens, notamment saint Jean Eudes, au XVIIe siècle.

16 juillet : Notre-Dame du mont Carmel

Au milieu du XIIe siècle, des ermites s'établissent sur les pentes du mont Carmel (près d'Haïfa, en Israël), où la tradition situe la grotte du prophète Elie. Ils se groupent autour d'un oratoire dédié à la Vierge Marie. Sous la pression musulmane, certains d'entre eux fuient vers l'Europe où ils se font reconnaître par le pape Honorius III. Cette fête fait mémoire de la fervente dévotion mariale de la famille carmelitaine dès ses origines.

5 août : Dédicace de Sainte-Marie-Majeure

Dès les premiers siècles de l'histoire de l'Église, la Vierge Marie sera honorée de manière particulière et une basilique lui sera spécialement dédiée. La liturgie fait mémoire de la dédicace - c'est-à-dire la consécration - de cette basilique, la première du genre, juste après la proclamation de la maternité divine de Marie au concile d'Ephèse, en 431.

15 août : Assomption de la Vierge Marie

Fêté dès le Ve siècle par les églises d'Orient et d'Occident sous le vocable de «Dormition de la Vierge», le 15 août célèbre le fait que Marie est montée corps et âme au ciel. Cette solennité a pris une grande importance en France depuis que le roi Louis XIII décida, en 1638, de faire de la Vierge la patronne principale de la France. C'est pour cette raison que depuis, le 15 août est un jour férié. En 1950, la proclamation du dogme de l'Assomption a donné encore plus d'importance à cette solennité de l'Église universelle.

22 août : Vierge Marie, Reine

Fête qui clôturait, dans le passé, l'octave de l'Assomption : huit jours de fêtes et de célébrations. Aujourd'hui, seule la mémoire de cette fête a été conservée par le calendrier liturgique.

8 septembre : Nativité de la Vierge Marie

L'une des fêtes les plus anciennes de l'Église, en particulier en Orient. Elle figure au calendrier liturgique sans revêtir maintenant la solennité qui était la sienne à ses origines.

12 septembre : Le Saint Nom de Marie

Cette fête fait mémoire du sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, en Italie. De ce sanctuaire marial proviennent des litanies à Marie composées à la fin du XVe siècle et dont l'Église fait encore usage aujourd'hui pour prier la Vierge. Elles sont aussi appelée Litanies de Lorette, puisqu'elle figurèrent, pour la première fois, dans le manuel du pèlerin qui se rendait à Lorette.

15 septembre : Notre-Dame des Douleurs

Cette mémoire est célébrée le lendemain de la fête de la Croix Glorieuse. L'époque patristique atteste déjà d'une dévotion naissante à la Mère des Douleurs (Mater Dolorosa). Très présente dans la liturgie d'Orient, particulièrement à l'occasion de la semaine sainte, elle passe en Occident à partir du Xe siècle. Il faudra cependant attendre le XIVe siècle pour que la fête de la «Compassion de Marie» s'étende progressivement à toute l’Église latine.

7 octobre : Notre-Dame du Rosaire

Au XIIe siècle se répand l'usage de réciter des Ave Maria par cinquantaines. Les Chartreux et les Dominicains orienteront progressivement cette dévotion en l'accompagnant de méditations sur les Mystères du Christ. Le Rosaire sera approuvé au XVe siècle par Rome comme prière de l'Église.

21 novembre : Présentation de la Vierge Marie

La tradition nous transmet ce premier épisode de la vie de la Vierge, celui où elle aurait été présentée au Temple de Jérusalem, 75 jours après sa naissance selon la loi de l'époque, pour y être consacrée à Dieu.

*Hors-série Pèlerin «50 clés pour comprendre Marie».*